

Procès-Verbal du conseil municipal du 19 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf du mois de novembre s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Convocations adressées individuellement par écrit et par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 15 novembre 2021

Affichage en mairie : le 15 novembre 2021

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID 1^{er} Adjoint, Mme Patricia MATZ 2^{ème}, Adjointe, M. Thierry CRESCENCE 3^{ème} Adjoint, Mme Laurence CABRERA 4^{ème} Adjointe, M. Michel GENDRAUD, Mme Patricia REAL, Mme Sandrine VAYSSE, M. Walter WHITE, M. Jean-Marie CHARENTON, Mme Josseline TURBEAUX, M. Marc BOUWYN,

ABSENTS EXCUSES : Anne HERBRETEAU (pouvoir à Sandrine VAYSSE), Medhi GIÉ (pouvoir à Joël DAVID)

ABSENTS : M. Luc ROUSSEAU

Monsieur Walter WHITE a été nommé Secrétaire de Séance

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Le quorum est constaté.

Madame le Maire propose l'enregistrement du Conseil Municipal. Le Conseil municipal accepte.

Arrivée de Sandrine VAYSSE

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2021

➤ **Le Conseil Municipal adopte le compte rendu à l'unanimité.**

II. COMMUNICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE

2021	Montant	DEPENSES COMMUNE	COMPTE
B112N°797	800,11	LAFARGE calcaire cour mairie	615231

2021	Montant	ECOLE	
B91N°662	3 056,56	KGMAT Collectivité Toboggan école	2188 Investissement
B97N°703	1 925,00	OUL Séjour BALANNEC	6232
B79N°704	2 255,00	OUL Séjour AUBERT	6232
B104N°734	5 147,48	Librairie laïque	6067
B104N°735	272,16	Librairie laïque	6067
B105N°741	325,10	WMD Fourniture scolaire	6067

2021	Montant	DEPENSES EAU/ASSAIN	COMPTE
B24N°142	372,00	TPCM fuite cour mairie	61523
B24N°143	420,00	Vauvelle remplacement citerneau	61528
B24N°145	382,88	CMPO pièces fuite eau mairie	6156
B24N°146	508,55	CMPO pièces fuite eau mairie	6156
B27N°147	187,76	Vauvelle sable et calcaire fuite mairie	

III. DÉLIBÉRATION

1. DÉLIBÉRATION POUR LA VALIDATION DE LA LONGUEUR DES VOIES COMMUNALES :

Dans la perspective de la répartition 2022 de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), il convient de délibérer pour valider la longueur des voies communales.

La voirie Communale est confirmée **57 261** mètres linéaires, identique à l'année dernière

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, confirme la longueur de voirie communale à 57 261 mètres linéaires.**

2. DÉLIBÉRATION POUR LE MONTANT DE LA VENTE DU TERRAIN EN BORDURE DU CIMETIÈRE :

Point évoqué en séance du conseil du 8 octobre 2021 : demande d'achat d'une partie du terrain jouxtant le mur du cimetière pour aligner la propriété du demandeur.

Le demandeur propose le prix acheté par la commune en 2011, soit un taux de 10€ le m²

Le conseil municipal suggère 20€ le m² prenant en compte les frais supplémentaires lors de l'achat et de la déflation des 10 années.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Mme le Maire pour négocier le terrain à 20€ du m².**

3. DÉLIBÉRATION POUR LE MONTANT DE LA RÉPARTITION DES FRAIS DE SCOLARITÉ DES ENFANTS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE :

Mme le Maire informe le Conseil municipal des divers comptes et montants inclus dans le calcul des frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021. Le budget total des frais de fonctionnement s'élève à 140 946,26€

Les frais de scolarité sont répartis de la façon suivante :

Ecole Primaire : 886,45€ par enfant.

Ecole Maternelle : 1 331,58€ par enfant.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité valide les montants suivants :**
 - Ecole Primaire : 886,45€ par enfant.**
 - Ecole Maternelle : 1 331,58€ par enfant.**

4. DÉLIBÉRATION POUR LA FUITE D'EAU CONCERNANT L'ABONNÉ 1272 :

L'abonné 1272 sollicite une remise sur sa facture d'eau n°263 de 45m³. Le service de l'eau l'avait informé par courrier d'une fuite. Sa facture est passée de 3 à 45 m³ pour un abri de jardin. Cet abonné ferme systématiquement l'arrivée d'eau au robinet avant compteur d'eau. Il ne peut pas présenter de facture de réparation car la réparation relève du domaine public.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Mme le Maire à lui proposer de payer ou la facture d'eau ou la facture des réparations engendrées sur le domaine public.**

5. DÉLIBÉRATION POUR VALIDER L'ÉTAT DES PRÉSENTATIONS EN NON-VALEUR POUR LE COMPTE COMMUNE :

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'état du comptable assignataire pour admettre en non-valeur les titres comprenant des frais de cantines non réglés de 2009 à 2016, pour un montant total de 554,08€ au compte 6541.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**
 - **Admet en non-valeur les titres indiqués dans le tableau du comptable assignataire pour un montant total de : 554,08€**

6. DÉLIBÉRATION POUR VALIDER L'ÉTAT DES PRÉSENTATIONS EN NON-VALEUR POUR LE COMPTE EAU ET ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'état du comptable assignataire pour admettre en non-valeur les titres comprenant des frais eau et assainissement non réglés pour l'année 2016, pour un montant total de : 563,39€ au compte 6541.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**
 - **Admet en non-valeur les titres indiqués dans le tableau du comptable assignataire pour un montant total de 563,39€**

7. DÉLIBÉRATION POUR VALIDER L'ÉTAT DES PRÉSENTATIONS EN CRÉANCES ÉTEINTES POUR LE COMPTE EAU ET ASSAINISSEMENT :

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'état du comptable assignataire pour admettre en créances éteintes les titres comprenant des frais eau et assainissement non réglés de 2016 à 2019, pour un montant total de : 781,99€ au compte 6542.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**
 - **Admet en créances éteintes les titres indiqués dans le tableau du comptable assignataire pour un montant total de 781,99€**

8. DÉLIBÉRATION POUR APPROUVER LE RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ANNÉE 2020 :

Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'année 2020. Monsieur Thierry CRESCENCE répond aux divers questions et interrogations des conseillers. Madame le Maire et M. Marc BOUWYN échangent sur des dysfonctionnements passés concernant la numérotation des factures de 2018 et 2019. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un audit du trésor Public s'est déroulé en septembre suite à la demande d'un Conseiller. Le compte rendu est toujours en attente.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré (3 abstentions - 11 favorables), valide le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2020.**

9. DÉLIBÉRATION POUR APPROUVER LE RAPPORT ANNUEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2021 RELATIF A L'EXERCICE 2020 :

Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel du service assainissement 2021 relatif à l'exercice 2020. Madame le Maire et Monsieur Thierry CRESCENCE répondent aux divers questions et interrogations des conseillers concernant le chiffrage budgétaire et le chiffrage facturé.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré (3 abstentions - 11 favorables), valide le rapport annuel du service assainissement 2021 relatif à l'exercice 2020.**

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. RÉPONSE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AU RECOURS CONCERNANT LE REFUS DE L'ÉTAT DE LA RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE :

Madame le Maire transmet la réponse de Monsieur DARMANIN qui maintient le refus de l'état de catastrophe naturelle pour 2020.

2. PROJET DE TERRITOIRE :

Madame le Maire interroge les conseillers sur les remarques qu'ils ont à apporter au projet de territoire adressé par la communauté de communes. Un conseiller demande le retrait des toiles de Zurbaran dans le patrimoine, ce chemin de croix, disposé dans l'église ayant disparu.

3. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE D'AVANT-PROJET « LES CHAMPS MIGNONS » ET DE LA RÉUNION PUBLIQUE.

Madame le Maire résume le projet de résidence coopérative sénior « Les terres du Temps » présentée en réunion publique le 18 novembre 2021. C'est un projet privé sur un terrain privé qui n'a pas demandé d'engagement de la commune et qui est noté au PLU.

4. PRÊT D'HONNEUR D'INITIATIVE LOIRET :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'« Initiative Loiret » a donné des prêts d'honneur à deux entreprises commerciales de la commune pour un montant de 15 000€ par commerce.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU SICTOM DE LA RÉGION DE CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Madame le Maire informe que le Rapport d'activité 2020 du Sictom est en ligne.

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS ET GATINAIS

Madame le Maire distribue le Rapport d'activité 2020 de la communauté de communes reçue en version papier.

7. THÉÂTRE ITINÉRANT :

Madame le Maire présente le projet de théâtre itinérant pour l'été 2022 : Une roulotte tirée par un cheval qui traverse la campagne pour venir à la rencontre du public au cœur des villages ruraux. La Prestation s'élève à 1200€. Elle serait subventionnée par le Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes. La participation de la commune s'élèverait à 300€

8. COURRIER D'UN ADMINISTRÉ CONCERNANT DE MAUVAISES ODEURS SUR LA COMMUNE

Madame le Maire donne lecture du courrier d'un administré concernant :

- Les périodes de mauvaises odeurs que subit la commune régulièrement suite à l'épandage de boues Parisiennes validées par la préfecture.
- L'arrosage débordant sur le domaine routier.

Un conseiller invite madame le Maire à transmettre ce courrier au Préfet.

9. NOUVEAUX LOCATAIRES AU 12 ROUTE DE LORRIS ET 2 RUE D'OZOUEUR - LE STOCKAGE DE MEUBLE GRAND PLACE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que de nouveaux locataires sont arrivés dans les logements situés au 12 route de Lorris et 2 rue d'Ouzouer et que des meubles sont stockés en dépannage dans le logement situé Grand Place.

10. COMITE DES FÊTES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des résultats de l'assemblée générale du Comité des Fêtes de Varennes Changy. Ce comité n'est plus régi par des Varennois, mais par des personnes habitant hors commune et en famille. Ils organisent 2 brocantes, 1 loto et une soirée par an.

Le bilan de ce conseil d'administration présente des comptes proches de zéro et le conseil d'administration ne souhaite pas intégrer de Varennois dans le bureau du Comité.

11. CLASSE DE DÉCOUVERTE :

Madame le Maire informe le Conseil que les classes de CM1 et CM2 souhaitent partir à DINGAN pour faire de la voile en avril/mai. Pour ce projet avec « OUL », il reste à financer, entre la commune et la famille, 455,00€

V. REMERCIEMENTS DIVERS

Remerciements d'une institutrice pour l'ordinateur mis en place avec les TDI

Remerciement du directeur de l'école et des enfants pour la structure extérieure (Toboggan).

Remerciement de la MFR pour la subvention octroyée

VI. EXPRESSION DES CONSEILLERS

E. COUTEAU invite le Conseil Municipal à venir au Conseil Communautaire de Mardi soir à la salle l'Escale.

J-M. CHARENTON rappelle le problème de synchronisation de l'éclairage public dans certaines zones de Varennes. Joel DAVID rappelle que la gestion relève de la communauté de communes.

W. WHITE demande les actions que mène le fontainier pour la détection des fuites d'eau. Le fontainier n'est pas concerné par la zone d'OUZOUER. Le matériel de détection a permis de trouver plusieurs fuites d'eau dans la commune.

J. DAVID deux portions de route ont été refaites ainsi qu'une rue complète. De la taille de haies est à faire.

J-M CHARENTON informe qu'il y a un gros problème d'entretien de haie au niveau du 18 de la rue du Moulinet.

J. DAVID informe le Conseil que le tracteur neuf arrive mardi ou mercredi soir.

Madame le Maire rappelle que la distribution des factures d'eau est en cours.

La séance est levée à : 23h00